



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/POPS/INC.6/1
21 janvier 2002

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

**COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AUX FINS DE
L'APPLICATION DE MESURES INTERNATIONALES A
CERTAINS POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS**

Sixième session

Genève, 17-21 juin 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux;
 - c) Rapport du secrétariat sur les travaux intersessions demandés par le Comité ou la Conférence des plénipotentiaires relative à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.
 - d) Questions concernant le Bureau.
3. Examen des activités internationales en cours se rapportant aux travaux du Comité.
4. Activités du secrétariat et examen de la situation relative aux ressources extrabudgétaires.
5. Préparatifs de la Conférence des Parties.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.

K0222003 230102 240102